



Procès-verbal de la **42^e assemblée annuelle des membres** de l'Association des Architectes en pratique privée du Québec tenue dans le bâtiment de l'organisme Les 7 doigts au 2111, boulevard Saint-Laurent à Montréal à 13h30.

Étaient présents :

Patrice Beauchemin, Sophie Benoit, Georges Carazzato, Pierre Cardin, Anne Carrier, Stephan Chevalier, Karine Dallaire, Hugues Daly, Marie-Ève Danis, Richard de la Riva, William D'Onofrio, Richard A. Fortin, Thomas Gauvin-Brodeur, Jean-Pierre Grémy, Jean-François Julien, Maryse Laberge, Yvon Lachance, Anne Lafontaine, Marie-Ève Lamarre, Jean-Jacques Légaré, Olivier Lord, Gilles Maillé, François Martineau, Jean-Daniel Mercier, Josette Michaud, François Paradis, Sylvie Perrault, Jad Salem, Élisabeth Shapiro, Anik Shooner, Étienne Taillefer, Sophie Tétreault, Stéphan Vigeant, Andrea Wolff

34 personnes présentes
31 firmes présentes

Ouverture de l'assemblée

Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes, Anne Carrier procède à la présentation des personnes assises à la table.

Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée

AGA20191101-01

Il est proposé par Sylvie Perrault appuyée par Thomas Gauvin-Brodeur et adopté à l'unanimité, de déléguer la présidence de l'assemblée à André Archambault.

AGA20191101-02

Il est proposé par Anne Carrier appuyée par Étienne Taillefer et adopté à l'unanimité de nommer comme secrétaire de l'Assemblée Mathilde Petibon.

Quorum

Le président de l'assemblée constate le quorum et fait un bref rappel des règlements de l'Assemblée. Il constate que l'avis de convocation a été transmis à temps.

AGA20191101-03

Il est proposé par Yvon Lachance appuyé par Richard A. Fortin et adopté à l'unanimité que l'avis de convocation a bien été reçu le 1er octobre 2019, soit dans le délai prescrit par les statuts et règlements de l'AAPPQ.

1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé a été transmis en même temps que l'avis de convocation.

AGA20191101-04

Il est proposé d'inverser l'ordre de deux points de l'ordre du jour pour s'ajuster à la disponibilité du vérificateur, ainsi, le rapport des activités est déplacé au point 4 et les finances sont rehaussées au point 3.

L'ordre du jour modifié est proposé par François Paradis appuyé par Étienne Taillefer et adopté à l'unanimité par l'assemblée :



1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
2. *Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1er novembre 2018*
3. *Finances*
 - a. *Présentation des états financiers de l'année 2018-2019*
 - c. *Présentation du budget 2019-2020*
 - b. *Entériner la nomination de la firme comptable pour la mission d'examen 2019-2020*
4. *Rapport des activités 2018-2019*
 - a. *Présentation du rapport annuel des activités*
 - b. *Questions et commentaires*
6. *Élection des administrateurs (6 postes ouverts)*
7. *Levée de l'assemblée générale*

2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1er novembre 2018

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018, inclus dans le Cahier des membres, a été transmis par courriel en même temps que l'avis de convocation, soit le 1er octobre 2019. Le président laisse quelques minutes pour permettre aux participant.es de lire le projet de procès-verbal. Aucune modification n'est proposée.

AGA20191101-05

L'adoption du projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018 est proposé par Patrice Beauchemin appuyé par Anik Shooner et adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

3. Finances

Présentation des états financiers de l'année 2018-2019

Hugues Brisson, CPA auditeur, CA de la firme Lefebvre Gendron Beaulieu Brisson, s.e.n.c.r.l., et Stephan Chevalier, trésorier de l'AAPPQ, sont invités à la table afin de présenter les états financiers adoptés par le Conseil d'administration et déposés à l'Assemblée générale annuelle.

Hugues Brisson présente à l'assemblée les différentes sections du rapport.

Il explique que le rapport d'examen ne constitue pas un audit qui lui serait beaucoup plus exhaustif. Au cours de l'examen, la firme comptable n'a rien relevé qui porte à croire que les états financiers présentés ne sont pas conformes aux normes comptables concernant les organismes sans but lucratif. Il procède ensuite à l'explication des états financiers aux membres présents. En conclusion, il souligne que l'Association est en très bonne santé financière.

L'Assemblée générale accepte le dépôt des états financiers 2018-2019.

Période de questions et commentaires :

Question 1 : qui sont les administrateurs qui ont signé les états financiers.

Réponse : le document a été signé le jour même par Anne Carrier, présidente et Stephan Chevalier, secrétaire-trésorier.



Présentation du budget 2019-2020

Stephan Chevalier procède à la présentation du budget pour l'année 2019-2020 de l'Association, adopté par le conseil d'administration.

Concernant les charges, Stephan Chevalier indique que le budget des charges salariales prévoit l'ajout d'une 5^e ressource permanente. Il présente les projets ponctuels prévus.

L'Assemblée ne pose aucune question et accepte le dépôt du budget 2019-2020.

Entériner la nomination de la firme comptable pour la mission d'examen

AGA20191101-06

Il est proposé par Richard A. Fortin appuyé par Yvon Lachance et adopté à l'unanimité de reconduire l'engagement de la firme Lefebvre Gendron Beaulieu Brisson s.e.n.c.r.l. à titre de vérificateur-comptable pour l'année financière 2019-2020.

4. Rapport des activités 2018-2019

Le rapport annuel a été remis à tous les participants à l'accueil. Lyne Parent, directrice générale de l'AAPPQ, présente les faits saillants de la dernière année.

L'année 2018-2019 a été marquée par la mobilisation de l'AAPPQ autour d'enjeux cruciaux pour les membres. Madame Parent aborde les grands thèmes suivants :

- Une année de mobilisation et de collaboration
- Le règlement modifiant l'octroi de contrats publics et nos représentations
- La production d'une étude indépendante sur les approches qualité prix
- Le projet de Loi sur les architectes
- L'Habitation sociale et communautaire
- La concertation avec la SQI
- Les marchés publics dans les Villes et municipalités
- La promotion et les services aux membres
- Les orientations stratégiques 2019-2022
- La vie associative

Lyne Parent termine en remerciant la présidente Anne Carrier et les administrateurs pour leur dévouement ainsi que l'équipe de la permanence pour son soutien quotidien, et transmet un remerciement particulier à Sylvie Beaucage qui est partie à la retraite, à la fin du mois d'août.

Période de questions et commentaires :

Question 1 : Qu'est-ce qu'une pratique exemplaire (dans la présentation PowerPoint) et est-ce que les orientations sont sur une période de 2 ou de 3 ans ?

Réponse 1 : Dans le cadre de la planification stratégique et dans l'objectif d'améliorer les conditions de pratique, l'Association identifiera les pratiques exemplaires et en fera la promotion dans ses représentations ; le plan stratégique est sur 3 ans.

Question 2 : L'enquête salariale est-elle sur une base volontaire ou les firmes participantes sont-elles sélectionnées?

Réponse 2: Toutes les firmes membres sont invitées à répondre à l'enquête.



Question 3 : Y a-t-il une avancée concernant le délai d'attente de 120 jours avant de pouvoir entamer des procédures contre un client qui ne paye pas? Ce délai est trop long ; les autres ordres professionnels ont des délais de 45 jours. Y a-t-il eu une communication avec l'Ordre?

Réponse 3 : Il n'y a pas eu d'intervention auprès de l'Ordre des Architectes à ce sujet.

Question 4 : Le règlement de l'Ordre sur les avances d'honoraires, est-ce prévu bientôt ?

Réponse 4 : L'Ordre attend les réponses de l'Office des professions du Québec concernant le projet de règlement. Le règlement n'est pas encore en vigueur.

5. Élection des membres du conseil d'administration

AGA20191101-07

Il est proposé par Anne Carrier appuyée par Étienne Taillefer et adopté à l'unanimité de nommer André Archambault comme président d'élection.

AGA20191101-08

Il est proposé par Anne Carrier appuyée par Yvon Lachance et adopté à l'unanimité de nommer Mathilde Petibon secrétaire d'élection, Lyne Parent et Julien Serra scrutateurs d'élection.

André Archambault indique que 6 postes d'administrateurs sont ouverts et procède avec la présentation des candidatures reçues au siège de l'Association :

Région de Montréal (3 postes à combler) 1- Stephan Chevalier 2- Anne Lafontaine	Région de la Montérégie (1 poste à combler) 1- Étienne Taillefer Région de Québec (2 postes à combler) 1- Patrice Beauchemin 2- Anne Carrier
--	--

Le président d'élection demande si d'autres personnes désirent poser leur candidature pour chacune des régions. Monsieur Richard de la Riva se porte candidat pour un poste dans la région de Montréal. Aucune autre candidature n'est proposée.

André Archambault déclare que la période des mises en candidature est fermée et invite chacun des candidats à se présenter.

Monsieur Archambault déclare élus les personnes suivantes :

- Stéphan Chevalier, Anne Lafontaine et Richard de la Riva sont élus par acclamation pour la région de Montréal.
- Étienne Taillefer est élu par acclamation pour la région de la Montérégie.
- Patrice Beauchemin et Anne Carrier sont élus par acclamation pour la région de Québec.



Anne Carrier remercie :

- Les membres pour leur participation à l'assemblée générale.
- L'équipe de la permanence ainsi que Sylvie Beaucage, partie à la retraite.
- Les administrateurs sortants, Anik Shooner, Michel Broz et Sylvie Perrault, pour leur immense dévouement envers l'AAPPQ pendant toute la durée de leurs mandats.

La prochaine rencontre du Conseil d'administration aura lieu le 21 novembre 2019 à 16 h au 3^e étage du 420, rue McGill.

7. Clôture de la rencontre et prochaine assemblée générale

AGA20191101-9

À 19 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Yvon Lachance appuyé par Sylvie Perrault de lever la séance. La proposition est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

Préparé par la secrétaire de l'assemblée, Mathilde Petibon.

Annexes

1. Cahier des membres
2. Rapport annuel 2018-2019